

Image not found or type unknown



Bail nominatif & séparation

Par **carjé**, le **19/09/2010 à 16:08**

Bonjour, rnJe suis actuellement en cours de séparation avec mon amie (union libre). Le bail de nôtre maison en location est à mon nom uniquement et c'est elle qui s'est portée caution au moment de la location. rnDans le cadre de notre séparation, j'envisage de prendre un autre logement en location et qu'elle reste dans la maison le temps de mener à bien un de ses projets sans envoyer dans l'immédiat le préavis. rnSi je ne paie plus les loyers et n'occupe plus la maison, mais sans faire changer le bail, peut-elle se retourner contre moi ? me réclamer quelque chose ? rnMerci d'avance pour vos réponses.